



Syndicat National de l'Éducation Physique  
Membre de la F.S.U.  
Section départementale de Seine-Saint-Denis  
Bourse Départementale du travail  
Place de la libération. 93000 BOBIGNY  
Tél. : 06 10 11 64 92 / 06 40 46 37 97  
Email : [s2-93@snepfusu.net](mailto:s2-93@snepfusu.net)

Le 5 mars 2018, à Bobigny

à Monsieur Christian WASSENBERG,  
IA-DASEN de Seine Saint-Denis

**Objet** : Demande d'audience sur la préparation de rentrée 2018

Monsieur,

Les nombreux chantiers concernant l'EPS en Seine-Saint-Denis nous invitent à faire cette demande d'audience dans une relative urgence. Nous nous permettons de vous rappeler que nous sommes toujours dans l'attente de l'organisation d'une réunion du Groupe de Travail sur les installations sportives. Mais concernant la rentrée 2018, trois sujets nous préoccupent particulièrement :

- Nouveaux collèges :

La rentrée se prépare et nous souhaiterions nous assurer avec vous des conditions de réussite pérennes en EPS pour les élèves et les enseignants : installations sportives à proximité, créations de postes, heures non-nageurs...

- Savoir-nager :

Vous avez souhaité maintenir les dotations en « heures non-nageurs ». Nous souhaiterions travailler avec vous sur l'enjeu, établissement par établissement, d'un soutien le plus large de votre part afin de rattraper le retard pris. Les chiffres de réussite à l'ASSN sont en baisse et le Plan piscine du Conseil Départemental voit doucement le jour. Le Ministère des Sports souhaite développer le dispositif « Je nage donc je suis ». Il est urgent de montrer une large volonté de l'Éducation Nationale de s'engager à la hauteur des besoins pour tous les élèves privés de ce savoir fondamental.

- Sections sportives :

Fin septembre dernier, le Ministre de l'Éducation Nationale s'exprimait en faveur de la création de sections sportives suite à l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris. Aujourd'hui, 5 collèges attendent leur dotation de deux heures « section sportive ». Nous nous interrogeons sur l'absence de dotation fléchée par la DSDEN.

Nous remercions d'avance pour votre compréhension concernant l'urgence de notre demande. Nous souhaiterions en effet pouvoir vous rencontrer avant la tenue du CTSD du 16 Mars.

Veillez croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre attachement au service public d'éducation et à sa bonne mise en œuvre dans notre département.

Francine LESOU  
Secrétaire du SNEP-FSU 93